

Suite aux dernières élections de la ligue, il a été défini les modalités suivantes concernant le passage de médailles dans le club :

- Il faut, soit demander un juge à Mme Magalie Estevez
- soit l'informer de votre organisation si vous avez un juge dans votre club et préciser la date du passage de ces médailles
- Vous devez également avertir et régler le nombre de médailles à Mme PONCET Brigitte(trésorière de la ligue)

Après le passage préparer une enveloppe timbrée pour le juge qui devra envoyer l'original des résultats à :

Mme Foissac Geneviève
2355 Chemin de la Thuillère
13400 Aubagne

mail: magpoussibet.estevez@sfr.fr
brigitte.p@sfr.fr

Les clubs qui ont passé des test récemment devront, si cela n'a pas été fait ,en informer la ligue .

Geneviève FOISSAC